

### FORMULATION

Polyvinylpolypyrrolidone.

### DOMAINE D'APPLICATION

Agent de clarification de la bière.

### DOSAGES RECOMMANDÉS

5 à 50 g/hL

Produit soumis à réglementation, dose maximale légale : 50 g/hl.

### MODE D'EMPLOI

Faire gonfler dans 5 fois son poids d'eau stérile 1 à 2 heures avant l'utilisation.

Ajouter dans la bière après fermentation alcoolique et avant filtration.

### SPÉCIFICATIONS

Aspect	poudre
Couleur	blanc
pH (en solution à 1%)	5,0 à 8,0
Humidité	5%
Cendres	< 0,5%
Cendres sulfatées	< 0,4%
Azote	11 à 12,8%
Insaturation	< 10 ppm
Sulfates	< 0,1 ppm

Test acide salicylique	Activité à 30%
Plomb	< 2 ppm
Mercure	< 1 ppm
Zinc	< 5 ppm
Arsenic	< 2 ppm
Cadmium	< 1 ppm
Métaux lourds (en Pb)	< 10 ppm
Absorption oenocyanine	≥ 30%

### CONSERVATION

Dans son emballage d'origine hermétiquement clos, dans un lieu frais, propre, sec et sans odeur.

Respecter la DLUO inscrite sur l'emballage. Utiliser rapidement après ouverture.

### CONDITIONNEMENT

Sachet de 200g.



LC/06-09-2017

Pour usage en brasserie. Pour l'élaboration de produits destinés à la consommation humaine directe. Informations données à titre indicatif et en l'état actuel de nos connaissances, sans engagement ni garantie. Les conditions d'utilisation du produit sont soumises au bon respect de la législation et des normes locales en vigueur.

Z.A. Actipolis  
Av. Ferdinand de Lesseps  
33610, Canéjan - France  
Tél. +33(0)557 77 92 92

[www.brewline.fr](http://www.brewline.fr)